

DOSSIER DE PRESSE – 20 mai 2010

RESTAURATION DU PAVILLON DES ARTS A PAU

Pyénées-Atlantiques, Aquitaine



**PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ET LA VILLE DE PAU**

POUR LA RESTAURATION D'UN EDIFICE EMBLEMATIQUE DE LA VILLE

Avec le soutien de
**FONDATION
TOTAL**

DOSSIER DE PRESSE – 20 mai 2010

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total apporte une contribution financière de 200 000 euros à la restauration du Pavillon des Arts, à Pau, soit près de 24% du montant global des travaux.

La signature de la convention de partenariat aura lieu le jeudi 20 mai 2010, en Mairie de Pau, à 11h30.

En présence de :

- Martine Lignières-Cassou, Députée-Maire de Pau, Présidente de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
- Edouard de Royere, Président d'Honneur de la Fondation du Patrimoine
- Francis Arnaud, Délégué Régional Aquitaine de la Fondation du Patrimoine
- Catherine Ferrant, Déléguée Générale de la Fondation Total

DOSSIER DE PRESSE – 20 mai 2010

SOMMAIRE

• **Restauration du Pavillon des Arts à Pau**

Situation géographique et Historique	p 4 - 5
Projet de Valorisation	p 6
Iconographie	p 7
Nature des travaux et plan de financement prévisionnel	p 8

• **Présentation des structures**

Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine 2006-2011	p 9
La Fondation Total	p 10- 11
La Fondation du Patrimoine	p 12 - 13
La Délégation Aquitaine de la Fondation du Patrimoine	p 14

[Contacts Presse](#)

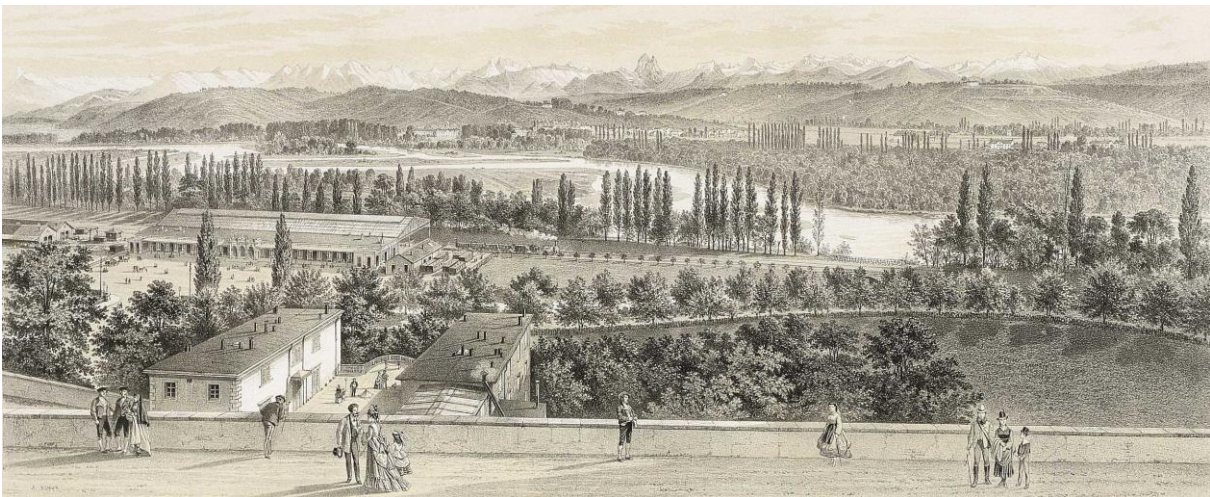
Fondation du Patrimoine
Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Fondation Total
Elisabeth de Réals
01 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com

SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le Pavillon des Arts, édifice remarquable et indissociable du paysage de la ville de Pau, prend appui sur les contreforts du Boulevard des Pyrénées, en prolongement de la place Royale.

❖ Le Boulevard des Pyrénées



Le Boulevard des Pyrénées © Ville de Pau

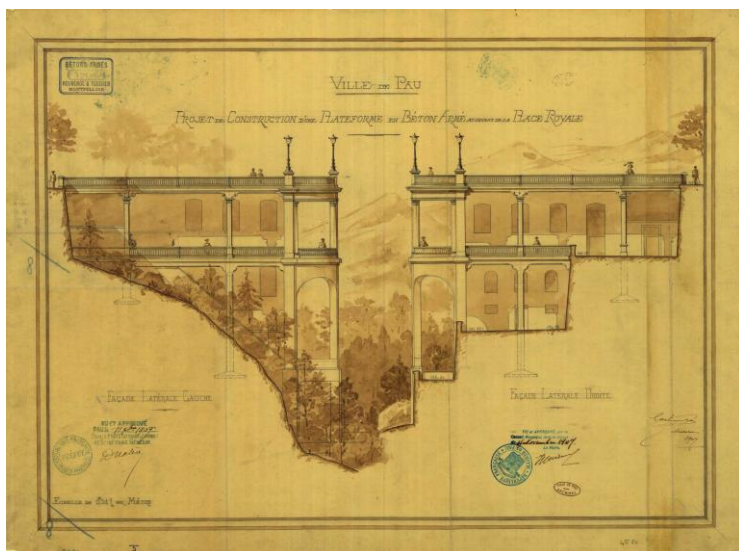
Jean-Charles Alphand (1817-1891), grand ingénieur des Ponts et Chaussées, est célèbre pour son travail d'embellissement de la ville de Paris, notamment l'aménagement du square du Temple, du Jardin des Champs-Élysées et du Parc Monceau...

Vers 1860, il s'intéressa à la ville de Pau et créa le Boulevard des Pyrénées. Ce dernier, baptisé « Boulevard du Midi », fut aménagé en 1869 entre la Place Royale et le Château ; puis, en 1894, entre la place Royale et le Parc Beaumont. Cette promenade suspendue, qui s'étend sur près de deux kilomètres, existe toujours. Elle constitue l'axe majeur de la cité paloise et offre un magnifique panorama sur 150 kilomètres de pics pyrénéens.

Très fréquenté dès sa construction, le Boulevard des Pyrénées est toujours un lieu très apprécié des palois et des touristes. En contrebas, les Sentiers du Roy, où poussent de nombreux palmiers et bananiers, relie le Château aux Chemins d'Henri IV (randonnée menant à Lourdes).

❖ Des bains-douches au Pavillon des Arts de la ville de Pau

En 1828, la ville de Pau autorisa la construction d'un établissement de bains-douches qui fonctionna jusqu'en 1884, date à laquelle il fut cédé à la ville qui décida, pour répondre à l'attente touristique, de l'aménager en salle des fêtes et en « casino provisoire ».



Plan d'aménagement de la terrasse de Léopold Carlier © Ville de Pau

En 1907, la construction d'une terrasse englobant et dissimulant l'ancienne salle des fêtes créant ainsi une véritable « cage » de béton, autour du Pavillon du Midi est confiée à un architecte de renom, Léopold Carlier.

L'ensemble prend appui sur les contreforts du Boulevard des Pyrénées et accompagne son important dénivelé. C'est un ouvrage technique remarquable, une véritable prouesse pour l'époque, dans l'emploi du béton armé.

Cette construction, nommée « Pavillon des Arts » a permis de créer l'illusion d'un édifice de style classique à deux niveaux.

Toujours accessible par un sentier et par le funiculaire, le Pavillon des Arts va être complètement restauré. **La Municipalité souhaite aujourd'hui lui redonner une place active au cœur de la cité paaloise.**

DOSSIER DE PRESSE – 20 mai 2010

PROJET DE VALORISATION

Le projet Pau porte des Pyrénées vise à redonner une identité forte à la ville de Pau en s'appuyant notamment sur les richesses patrimoniales, architecturales et naturelles de la cité.



Pavillon des Arts et funiculaire © Ville de Pau

La Ville a ainsi décidé de mener une opération de requalification des horizons paloïses, vue classée de la chaîne des Pyrénées depuis la célèbre promenade du boulevard éponyme.

La rénovation du Pavillon des Arts, édifice emblématique du site, s'inscrit pleinement dans ce projet.

Au-delà de la restauration du bâtiment, il s'agit de transformer ce lieu situé à l'interface entre la ville haute et la ville basse en un espace de rencontre, d'échanges et de débats pour tous, citoyens et experts, autour du projet urbain « Coeur de ville ».

Après rénovation, le Pavillon des Arts deviendra « les Ateliers de la Cité », lieu de présentation et de concertation sur le projet urbain paloïse, dans un décor respectant les éléments architecturaux d'origine. Il abritera également le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAPP), centre d'interprétation inhérent à la valorisation du label art et histoire pour lequel la ville de Pau se porte candidate.

La pierre, la couleur des enduits, les arches et la colonnade supérieure d'origine seront ainsi conservées et remises en valeur tandis que l'aménagement intérieur du Pavillon sera modernisé pour le rendre plus fonctionnel et accessible.

La première tranche de travaux démarrée en novembre 2009 vient de s'achever. Une salle de réunions et d'exposition sera bientôt disponible.

Les travaux de traitement des façades et de création du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine seront lancés prochainement.

DOSSIER DE PRESSE – 20 mai 2010

ICONOGRAPHIE



Pavillon des Arts © Ville de Pau



Pavillon des Arts © Ville de Pau

DOSSIER DE PRESSE – 20 mai 2010

NATURE DES TRAVAUX

Rénovation générale du bâtiment : traitement des façades et piliers, réfection de la grande salle et du passage couvert, étanchéité de la terrasse.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant des dépenses éligibles :	1 181 346 €
Ville de Pau :	981 346 € (83,1%)
La Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de la Fondation Total :	200 000 euros (16,9%)

CALENDRIER DES TRAVAUX

Durée des travaux : Décembre 2009 - décembre 2010

DOSSIER DE PRESSE – 20 mai 2010

**LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE
2006-2011**

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale.**

A ce jour, ce sont plus de 80 projets qui sont concernés par ce partenariat dans 16 régions (se sont ajoutées les régions Centre et Limousin). Dans le cadre de ce partenariat, 14 projets situés en Aquitaine ont bénéficié d'un soutien de près de deux millions d'euros.

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines :

- la culture et le patrimoine,
- la solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation,
- l'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer.

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur : www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent.

Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat.

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, s'est consacrée pendant seize ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine.

En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total, la solidarité et la culture, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

La Fondation Total couvre ainsi aujourd'hui trois champs d'activité : solidarité et santé, culture et patrimoine, environnement et biodiversité.

- En matière de **solidarité**, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la santé à l'international et la solidarité en France. En partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et de formation portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en développement.
En France, elle apporte son appui à des actions de lutte contre l'exclusion sociale et plus particulièrement l'éviction scolaire. Dans ce cadre, la Fondation Total s'est engagée aux côtés du Haut commissariat à la jeunesse et aux solidarités actives dans le développement de projets de terrain financés par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse.
- En matière de **culture**, la Fondation Total contribue au dialogue des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions (Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, IMA) en soutenant régulièrement des expositions.
Par ailleurs partenaire de la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total soutient la restauration du patrimoine industriel et artisanal et la réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France. Ce programme s'enrichit d'une dimension sociale : encourager la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation d'exclusion au travers de chantiers de restauration.

- En matière d'**environnement**, la Fondation Total apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à la réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle se consacre à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

La Fondation Total associe aussi les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant leurs engagements dans les domaines de la solidarité, de la santé, de l'éducation ou de l'environnement. Depuis 2006, elle a soutenu ainsi 221 projets émanant de plus de 160 associations.

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles et trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous. La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexho Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2009

- ➔ 11 400 projets soutenus
- ➔ 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2300 emplois créés ou maintenus en moyenne par an*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>

LA DELEGATION AQUITAINE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Avec l'originalité de son système décentralisé, la Fondation du Patrimoine œuvre au plus près de la sauvegarde du patrimoine de proximité dans chacune des régions de France.

En Aquitaine, la Délégation Régionale a été créée en 1998 pour connaître son organisation actuelle en 2003 avec la création d'une permanence. Elle s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de bénévoles : un Délégué Régional, des Délégués Départementaux et des Délégués de Pays ; ainsi que sur 3 salariés.

Depuis ses débuts, pour le patrimoine privé, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a attribué un peu plus de 330 labels fiscaux et approximativement 380 000 € de subventions pour environ 21 000 000 € de travaux labellisés.

Depuis 2003, pour le patrimoine public ou associatif, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a soutenu plus de 80 projets par le biais de subventions (environ 740 000 €) et également plusieurs projets par le biais du mécénat d'entreprises. En parallèle, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a lancé plus d'une centaine de souscriptions.

Outre les conventions signées avec le Conseil Régional, les Conseils Généraux de Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a mis en place, depuis 2004, un Comité Régional qui réunit 3 fois par an la plupart des acteurs locaux du Patrimoine (DRAC, SDAP, CAUE, Conseil Régional, Conseils Généraux, associations patrimoniales,...). Ces partenaires assidus reconnaissent ainsi l'utilité de l'action de la Fondation du Patrimoine Aquitaine et renforcent sa notoriété.

Ce partenariat avec les institutions publiques, cette générosité populaire qui ne cesse de progresser et l'apport du mécénat d'entreprises encouragent la Fondation du Patrimoine Aquitaine à poursuivre sa mission.

Fondation du Patrimoine
Délégation Régionale Aquitaine
M. Francis ARNAUD – Délégué Régional
25 cours de Verdun
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 79 12 23
Fax : 05 56 51 17 60
Mail : delegation-aquitaine@fondation-patrimoine.com
www.fondationpatrimoine-aquitaine.com
www.fondation-patrimoine.com